



ENDURO DES TERRES NOIRES, 3 ET 4 MAI 2014

REGLEMENT

Définition :

L'ENDURO est une discipline du VTT qui propose des spéciales chronométrées à profil majoritairement descendant, reliées entre elles par des liaisons à faire dans un temps imparti. C'est une discipline qui favorise le plaisir, la convivialité, la découverte et l'autonomie.

1. le parcours

1.1. Le tracé de cette épreuve d'enduro est conçu de telle manière que la sélection entre les concurrents se fasse sur la base des qualités suivantes :

- la technique.
- la polyvalence.
- la gestion de l'effort.

Ces valeurs doivent être bien identifiées pour distinguer l'enduro à la fois de la descente et du cross-country.

Le parcours est réfléchi pour promouvoir le plaisir de rouler et la découverte. C'est pourquoi les tracés sont ludiques et empruntent dans leur grande majorité des sentiers.

Samedi: Le tracé comporte **4 spéciales** pour 40km environ pour 2400m de D- et 1800m de D+. Il y aura 1 ravitaillement en bas de chaque spéciale. Un **passage obligatoire entre la spéciale 3 et la spéciale 4, au Palais des Congrès**, nous permettra d'effectuer un **pointage de sécurité** et de laisser la possibilité aux pilotes de faire une révision avant la dernière spéciale (environ 20 minutes de bonus pour la liaison)

Dimanche: Le tracé comporte **3 spéciales** pour 1200m de D+ et 1800 de D- sur 25km

1.2. La durée des spéciales chronométrées n'est pas normalisée, tout comme leur dénivelé et leur profil. Mais de manière générale, elle se situe dans une fourchette allant de 5 minutes à 25 minutes maximum.

* Éviter les spéciales trop courtes a plusieurs avantages : d'abord différencier l'enduro de la descente ; ensuite apporter au concurrent la quantité de roulage et de découverte qu'il est venu chercher. La polyvalence et surtout la gestion de l'effort sont les maîtres mots de l'enduro.



1.3 Pour l'enduro des Terres Noires, les liaisons sont faites à vélo, sans aide extérieure. Ainsi, elles proposent aux concurrents de rouler avec leurs amis et de partager leurs impressions afin de garder une certaine convivialité.

D'autre part, les liaisons sont le premier élément de sélection physique dans une épreuve d'enduro. D'un point de vue course, elles sont donc primordiales, car elles demandent aux concurrents d'être suffisamment polyvalents et de gérer leur effort pour arriver à temps au départ des spéciales.

Enfin, l'aspect environnemental induit une nouvelle fois l'intérêt des remontées faites à la force des mollets plutôt que par le biais de moyens mécaniques (remontées mécaniques ou navettes). L'enduro se voulant un sport « nature » par excellence, il ne doit pas polluer et doit favoriser la découverte des grands espaces.

Pendant les liaisons, les concurrents s'engagent à respecter le code de la route et à ne pas se faire aider par tout engin motorisé sous peine **de pénalités**.

1.4 RECONNAISSANCE DU PARCOURS :

Il n'y aura pas de reconnaissance officielle du parcours 2014. Cependant, dans un souci d'équité, nous organiserons une reconnaissance sur des spéciales 2013, et ce quelques semaines avant la course

Les parcours de l'enduro des Terres Noires resteront secrets jusqu'au vendredi 2 mai 2014 à 18h00.

1.5 AFFICHAGE DU PARCOURS : Le parcours de chaque journée sera affiché la veille au soir et le jour de l'épreuve, au point de retrait des plaques, afin de faciliter l'organisation des suiveurs.

1.6 Attention, le parcours passe sur des sites fragiles ainsi que sur des propriétés domaniales. Nous vous demandons donc le plus grand respect de cet environnement et du règlement.

1.7 Ne jetez rien, s'il vous plaît : « respecter la nature, la nature vous respectera ». Garder vos déchets, vous pourrez vous en débarrasser aux ravitaillements ainsi qu'à l'arrivée.

L'organisateur pourra exclure un participant en cas de sortie des tracés ou de jet de détrit.



2. le matériel

2.1 Le vélo devra être le même tout au long du parcours. *En cas de bris de cadre ou de roues, le changement de vélo ou d'équipement devra être fait devant un signaleur* (témoin). Il n'y aura pas de pénalités si le changement est justifié par une éventuelle casse qui sera signalée au bénévole de l'organisation le plus proche. Ceci évitera des réclamations éventuelles.

2.2 ROUES : Sont acceptées sur l'épreuve, les vélos équipés de roues :

- * 26 pouces
- * 29 pouces
- * 650b

2.3 Vélos électriques : pour cette deuxième édition, les vélos électriques ne seront pas acceptés car il n'y aura pas de catégorie inhérente à cette pratique.

2.4 PROTECTIONS : Par souci de sécurité, la participation à l'épreuve requiert les protections suivantes :

- * *Casque intégral obligatoire* (casques à mentonnière amovible tolérés)
- * *Gants longs obligatoires*
- * *Sac à dos ou dorsale obligatoire*
- * Genouillères ou protège genou/tibia vivement recommandées
- * Les protections coudières sont fortement recommandées

Par ailleurs, l'organisateur demande à chaque participant de porter son casque sur la totalité du parcours, y compris dans les liaisons sur route et chemin ou pistes descendantes.

2.5 Chaque concurrent est tenu de posséder *un téléphone portable durant toute la durée de la course*, afin de contacter l'organisateur en cas d'accident ou toute autre urgence. A savoir que le numéro de téléphone du directeur de course est indiqué sur la plaque de course.

2.6 La plaque de course devra être installée à l'avant du guidon en position de manière à laisser le numéro lisible.



3. Les inscriptions :

3.1 L'*Enduro des Terres Noires* » 2014 est ouvert à 300 participants. L'inscription se fera sur le site <http://www.raid-des-terres-noires.com/> à partir du **lundi 3 février 2014 à 18 heures.**

3.2 Les concurrents doivent être couverts par leur assurance personnelle, notamment pour les frais d'évacuation en cas d'accident. Si des frais supplémentaires d'évacuation sont demandés par les services de secours (ex : hélicoptage), c'est l'assurance du participant qui devra les couvrir.

3.3 Une autorisation parentale sera exigée pour les participants de moins de 18 ans non accompagnés.

ATTENTION : Pour les Cadets qui souhaitent participer, ils seront surclassés. Après l'inscription en ligne, les parents doivent rédiger et envoyer par courrier une demande participation en surclassement : « **Je soussigné, père/mère, autorise mon enfant à participer à l'Enduro des Terres Noires et à courir dans la catégorie junior.** » (avec la signature du jeune coureur et un mail ou N° de tel portable). Pour une communication lors de la remise des prix, prière de joindre un palmarès. Le comité d'organisation validera l'inscription. Sans ce document écrit, le coureur ne pourra pas prendre le départ.

3.4 L'inscription implique l'adhésion du présent règlement.

3.5 Les SEULES LICENCES ACCEPTÉES sont :

* **licence FFC et UCI pour les étrangers.** Chaque licence sera gardée durant tout le week-end et le certificat médical obligatoire pour les non licenciés ne sera pas rendu.

Pour les non licenciés FFC ou UCI :

Les pilotes auront la possibilité de prendre **une licence à la journée, au montant de 8 €** (à commander lors de l'inscription sur le site et qui sera donnée au retrait de la plaque). Cette assurance journalière permet de bénéficier de la gratuité des services d'assistance de l'organisateur, en cas de secours.

Le certificat médical de « **non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition** » est obligatoire et il doit dater de **moins d'1 an** . Une copie sera demandée et **conservée**.



En cas de non souscription de licence journalière, et lors de l'inscription sur le site, il faudra **cocher la mention** « je reconnais ne pas avoir pris de licence et je suis assuré pour couvrir les frais d'éventuels secours. Je reconnais donc avoir souscrit une assurance moi-même et je ne ferai pas appel à l'assurance de l'organisateur pour couvrir ces frais. » Le certificat médical de « **non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition** » est obligatoire et il doit dater de **moins d'1 an** . Une copie sera demandée et conservée.

3.6 Chaque concurrent devra OBLIGATOIREMENT MONTRER son **justificatif de santé** au RETRAIT DES PLAQUES le jour de l'épreuve :

* licence en cours de validité

* **copie du certificat médical** de non contre-indication à la pratique du cyclisme **en compétition est obligatoire** de moins d'un an (la photocopie ne sera pas rendue à la fin de l'épreuve)

Un chèque de caution de 100€ sera demandé pour chaque inscription, le vendredi soir ou le samedi matin pour s'assurer de la restitution de la puce de chronométrage le dimanche.

3.7 Le **tarif d'inscription à l'enduro des terres Noires 2014 est de 50€**. Cela inclut pour les deux jours de compétition:

- une plaque de course avec horaire de départ et le chronométrage par puce.
- 2 navettes pour remonter à son véhicule le samedi et le dimanche.
- 7 ravitaillements sur les deux jours.
- les deux repas (samedi soir et dimanche à l'arrivée) et l'accès à la soirée.
- les cadeaux au retrait des plaques.
- un accès au complexe des Eaux Chaudes piscine+sauna +hammam.
- les résultats en live.

3.8 Droits à l'image : Par défaut, tout concurrent accorde automatiquement à l'organisateur de cette épreuve, au photographe de l'épreuve ainsi qu'au caméraman le droit de réaliser et d'utiliser des photos et vidéos de lui, à des fins journalistiques ou promotionnelles.

Toutefois, chaque participant reste propriétaire de son image. De fait, s'il refuse que des photos soient faites et exploitées à des ces fins, il lui suffit de le signaler au moment de l'inscription sur papier libre.

4. Départs et classements



4.1 ATTRIBUTION DES NUMÉROS : L'organisation placera les concurrents selon le critère choisis au moment de l'inscription: **PERFORMANCE** ou **AFFINITE**.

Le groupe **PERFORMANCE** sera ordonné en fonction des palmarès de chacun pour éviter au maximum de rattraper le concurrent précédent. Pour cela, il faudra que chacun donne son palmarès (régional, national voire international) au moment de l'inscription.

Le groupe **AFFINITE** sera constitué par les pilotes eux-mêmes qui donneront les noms et prénoms des amis avec lesquels ils souhaitent rouler et éventuellement l'ordre dans lequel ils désirent partir.

Pour cela, il suffira de préciser au moment de l'inscription avec qui il veut rouler et dans quel ordre.

(Exemple: 1er Mr X, 2ème Mr B., 3ème Mr Z...)

4.2 PLACEMENT et COURSE DES FÉMININES et JUNIORS :

Les juniors auront des plaques réservées derrière les 30 premiers. Ils seront classés selon leur palmarès qu'ils veilleront à bien communiquer à l'organisation et seront suivis par les féminines.

Étant donné la longueur générale de l'épreuve et la difficulté physique qui en découle, nous arrêterons le classement des juniors et des filles en bas de la 3^{ème} spéciale du samedi. Ils rejoindront le village de départ en liaison par la route.

Ces deux catégories seront donc classées sur 3 spéciales au lieu de 4, le samedi uniquement.

Toutefois, s'ils veulent figurer dans le classement scratch ou s'ils s'en sentent capables, ils auront la possibilité de prendre le départ de la spéciale 4 aux heures de départ prévues sur leur timing.

Ils figureront ainsi sur les deux classements, à savoir leur catégorie respective et le scratch.

Pour le dimanche, tout le monde sera placé en fonction de son classement de la veille, celles et ceux qui n'auront couru que 3 spéciales sur les 4 seront placés à la fin dans l'ordre du classement du samedi.

Pour le dimanche, comme les liaisons seront plus courtes, ces deux catégories seront classées sur les 3 spéciales prévues.

4.3 Déroulement de la course :

Le coureur déclaré vainqueur sera celui ayant effectué la totalité du parcours en un minimum de temps, par cumul des temps de chaque spéciale. *En cas d'égalité à la seconde près*, le nombre de meilleures places



dans chaque spéciale départagera les concurrents. En cas de nouvelle égalité, le temps de la dernière spéciale départagera les concurrents.

Les compétiteurs devront se présenter au départ des spéciales à l'heure indiquée par leur feuille de pointage. Aucun départ en retard ne fera l'objet d'un décalage à l'arrivée de la spéciale. Le chronométrage de leur spéciale démarrera quoi qu'il en soit à l'heure prévue, que le pilote soit présent ou non. Les compétiteurs en retard pourront partir après leur heure à condition d'avoir été pointés par les commissaires et de ne pas gêner le déroulement des départs.

Les compétiteurs s'engagent à réaliser le parcours dans son intégralité, sans sortir des sentiers balisés, et sans prendre un quelconque raccourci.

Tout concurrent pris sur le fait par un commissaire en train de couper la rubalise, le sentier ou le parcours, volontairement ou involontairement, sans rejoindre le tracé là où il est sorti, sera sanctionné par une pénalité de 10 minutes sur son temps total en spéciale.

4.4 Les départs des spéciales s'effectueront un par un toutes les 20 secondes sous le contrôle de nos bénévoles qui assureront le respect des horaires et les pointages. Ce délai de 20 secondes sera ramené à 15 secondes le dimanche.

Attention, le samedi soir à partir de 19h30, les horaires de départ seront distribués en fonction non pas des plaques de course mais du classement du samedi (1er, 2ème...)

Un podium provisoire sera établi.

4.5 Classements et catégories :

CATÉGORIES RÉCOMPENSÉES : Scratch / Féminines / Juniors (15-16 ans : cadets surclassés en junior -17-18ans) / Séniors (19-39ans) / Masters (40 ans et plus) et 1er AMATEUR*

***Distinction Pilote Pro /Pilote Amateur pour récompenser le 1er Amateur.**

Le coureur Pro est tout pilote ayant un contrat ou un co-factory avec une marque ou un magasin.

Le coureur Amateur est tout pilote n'ayant pas de contrat ou éventuel sponsor ou autre aide (prêt de vélo...)

Le coureur atteste sur l'honneur être un coureur appartenant à la catégorie de pilote PRO ou AMATEUR.

En cas de problème sur cette distinction, l'organisation se réserve le droit de demander un justificatif d'achat du VTT.

4.6 En cas d'abandon en cours de parcours, le concurrent sera tenu de prévenir le PC course par téléphone en indiquant avant quelle spéciale il abandonne. En tous les cas, **chaque spéciale non parcourue sera**



créditée d'une heure de temps de parcours. Le classement général tiendra compte de ce barème.

4.7 RÉCOMPENSES : Price money total de plus de 2000 € pour les 5 premiers du scratch et les trois premiers de chaque catégorie.

Scratch : 1) 450€ 2) 250€ 3) 150€ 4) 100€ 5) 75€

Récompense de chaque catégorie : 1er/2ème/3ème

- Master (+de 40 ans) : 175€/ 100€/ 75€
- Junior (15 à 18 ans) : 175€/ 100€/ 75€
- Féminine: 175€/ 100€/ 75€
- Senior: **dotations pour les non primés au scratch**
- **1er AMATEUR: un cadre SANTACRUZ alu**

5. la participation:

5.1 Tout coureur est tenu de **signaler son abandon** à l'organisation en utilisant le N° de téléphone du « PC course » indiqué sur sa plaque de course.

5.2 Chaque participant est sensé **maîtriser son vélo**. Les passages les plus délicats seront signalés. Pensez à rester lucide et à garder des forces pour chaque difficulté (montée ou descente !) Le Club organisateur ne saurait être tenu pour responsable de tout accident ou incident de pilotage ou d'un manque de maîtrise survenu au cours des épreuves.

5.3 Chaque participant doit **être sûr de son équipement** (vélo et casque) afin qu'il lui assure la meilleure sécurité sur les parcours. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable d'accident ou d'incident survenu à la suite d'un défaut mécanique.

6. l'organisation :

6.1 L'organisation dégage sa responsabilité en cas de détérioration, perte, vol de matériel ou équipements individuels pendant l'épreuve. Un parc fermé et sécurisé sera mis en place à l'arrivée de chaque journée afin que les coureurs puissent récupérer leur véhicule pendant les navettes. Il suffira de réserver gratuitement la navette au moment de l'inscription.

De plus, ils pourront aussi laisser leur vélo lors des repas du samedi soir et du dimanche midi.



Attention, le gardiennage de nuit suite au repas ne sera pas assuré.

6.2 Les organisateurs se réservent le droit d'annuler les épreuves si les conditions s'avéraient défavorables à leur bon déroulement.

6.3 En cas d'annulation d'épreuve ou de non présentation au départ (sauf cas de force majeure avec justificatif), les droits d'inscription restent en partie acquis pour l'organisation.

6.4 L'organisation se réserve le droit d'utiliser les photos de l'épreuve à des fins publicitaires ou autres.

6.5 L'organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les concurrents faisant une fausse déclaration à l'inscription.

6.6 Tout manquement à ce règlement, entraînera l'exclusion immédiate du participant.

Le comité d'organisation, VTT RANDO 04

Le 8 janvier 2014.

